



332295 - Radjab, mois de cultivation

question

Les ancêtres disaient que le mois de Radjab est un mois de semence et de plantation. Ma question est : qu'est-ce que le musulman doit semer ou planter?

résumé de la réponse

Parmi les choses les plus importantes figure la préparation de la venue du mois de Ramadan par de bonnes oeuvres. Les ulémas préconisent que cette préparation spéciale commence au mois de Radjab. C'est comme si l'année était comparable à un arbre dont les feuilles éclorent au mois de Radjab et les fruits apparaissent au mois de Chaabaan et que les gens les cueillent au mois de Ramadan. On doit accomplir de bonnes oeuvres préoaratoires au mois de Radjab et les parfaire en Chaabaan pour qu'elles atteignent leur plus haut degré de perfection en Ramadan.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, le mois de Radjab est l'un des mois sacrés

C'est l'un des mois à propos desquels Allah le Très-haut dit: « Le nombre de mois, auprès d'Allah, est de douze [mois], dans la prescription d'Allah, le jour où Il créa les cieux et la terre. Quatre d'entre eux sont sacrés: telle est la religion droite. [Durant ces mois], ne faites pas de tort à vous-mêmes. Combattez les associateurs sans exception, comme ils vous combattent sans exception. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. » (Coran,9:36) Les mois sacrés sont: Radjab, Dhoul-Qaadah, Doul Hidjdjah et Muharram.

Al-Boukhari (4662) et Mouslim (1679) ont rapporté d'après Abou Bakrah (P.A.a) que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « l'année compte 12 mois dont 4 sont sacrés: Radjab,



Dhoul-Qaadah, Doul Hidjdjah Muharram et Radjab de Moudar qui sépare Djoumadah de Chaaban. Ces mois sont qualifiés de sacrés pour deux raisons:

1. On y interdit la guerre sauf quand on est attaqué par l'ennemi.
2. La violation des interdits y est plus grave qu'en d'autres temps.

Voilà pourquoi Allah le Très-haut nous a interdit de commettre des actes de désobéissance au cours de ces mois en disant : «...ne faites pas de tort à vous-mêmes. » (Coran ,9:36) Les actes de désobéissance sont certes interdits en ces mois et en dehors d'eux. Mais leur commission y est plus grave.

As-Saadi dit dans son commentaire du verset: «ne faites pas de tort à vous-mêmes. » Il se peut le pronom renvoie aux 12 mois et qu'Allah le Très haut explique qu'Il y décrète les affaires de ses fidèles serviteurs et qu'Il les a créés pour qu'on les anime en Lui obéissant en reconnaissance de Ses bienfaits et pour y veiller à leurs intérêts. Méfiez -vous alors de vous y léser. » Il se peut encore que le pronom renvoie aux 4 mois et qu'il s'agisse d'interdire qu'on se fasse injustice au cours d'eux en particulier , même si l'injustice envers soi soit interdite à tout moment. C'est juste pour souligner que celle commise pendant ces mois est plus grave. Voir la réponse n° [75394](#) .

Deuxièmement, le mois de Radjab marque le commencement de la préparation du Ramadan

Les ulémas assimilent l'année et les bonnes saisons qu'elle comporte à des choses dont le mois de Ramadan reste la meilleure. C'est pourquoi la loi encourage (le fidèle) à y réaliser plus de bonnes oeuvres.

Parmi les plus importantes choses figure la préparation du mois de Ramadan par de bonnes oeuvres. Les ulémas préconisent que cette préparation spéciale commence en Radjab. C'est comme s'ils assimilaient l'année à un arbre dont les feuilles écloront au mois de Radjab et les fruits apparaissent au mois de Chaabaan et que les gens les cueillent au mois de Ramadan. On doit accomplir de bonnes oeuvres préliminaires au mois de Radjab et les parfaire en Chaabaan pour



qu'elles atteignent leur plus haut degré de perfection en Ramadan.

Les ulémas emploient diverses expressions pour exprimer ce sens. C'est ainsi qu'ils disent : au Radjab, on évite l'éloignement. Au Chaabaan, on se dédie à l'oeuvre et à la fidélité. Au Ramadan, on exprime véracité et pureté. D'autres disent: Radjab est le mois du repentir, Chaabaan le mois de l'amour et Ramadan celui du rapprochement. On dit encore: Radjab est le mois du respect, Chaaban le mois du service et Ramadan celui du bienfait. Ou Radjab est le mois de la dévotion, Chaaban le mois de l'acèse et Ramadan celui de la croissance. Ou Radjab est le mois au cours duquel augmente la récompense des bons actes, Chaaban le mois au cours duquel les mauvais actes sont expiés, et Ramadan est le mois où l'on attend les honneurs. Ou Radjab est le mois de ceux qui ont devancé tous les autres . Chaaban est le mois des modérés et Ramadan est le mois des desobéissants.

Dhoun-Noun al-Misri (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « Radjab c'est pour se débarrasser des tares, Chaanaan pour accomplir les actes de dévotion et Ramadan pour s'attarder aux honneurs. Celui qui ne se débarrasse pas de ses tares et n'accomplit pas les actes de dévotion et ne se dispose pas à recevoir les honneurs est de ceux qui ne s'occupent que d'absurdité. Il dit encore: « Radjab est le mois de la semence, Chabaan le mois de l'irrigation et Ramadan le mois de la moisson. Chacun moissonne ce qu'il a semé. Celui qui fait preuve de négligence dans la semence, la regrette au moment de la récolte. Il voit le contraire de ce qu'il croyait et fait un mauvais retour.

L'un des pieux a dit: « l'année est comme un arbre. Il fleurit au Radjab, donne des fruits au Chaaban que l'on vient cueillir en Ramadan. » Extrait d'*al-Ghounyah* par al-Djilani (1/326)

Ibn Radjab dit dans *Iataif al-maaraif* (121): « le mois de Radjab est la clé des mois du bien et de la bénédiction.

Abou Bakar al-Warraq al-Balkhi a dit: « le mois de Radjab est un mois de semence, le mois de Chaaban est un mois d'irrigation et le mois de Ramadan un mois de moisson. » On rapporte de lui qu'il a dit: « le mois de Radjab est comme le vent et le mois de Chabaan comme un nuage et le



mois de Ramadan comme la pluie. Un autre a dit: « l'année est comme un arbre, le mois de Radjab comme les jours d'éclosion de ses feuilles et Chabaan les jours de développement de ses branches et le Ramadan les jours de moisson. Et les croyants en sont la récolte. »

Celui qui a noirci son registre par des péchés doit profiter du mois pour le blanchir par le repentir. Celui qui raté sa vie à cause du désœuvrement doit profiter du mois pour sauver le reste de sa vie.

Blanchis ta page noire pendant Radjab

par une bonne oeuvre qui te sauvera du feu,

un mois sacré parmi d'autres mois sacrés

celui qui y invoque Allah n'échoue pas

heureux sera le fidèle qui s'y accomplit une action sincère

et s'y abstient de toute turpitude et acte suspect

Profiter de l'occasion qu'offre ce mois est un gain.

Profiter de ces moments pour faire des actes d'obéissance procure une énorme vertu. »

L'on doit multiplier les bonnes semences, les bonnes oeuvres. Car c'est ainsi qu'on aura profité de sa vie pour semer ce qu'on récoltera lors qu'on rencontrera le Maître de l'univers.

Font partie des choses les plus importantes qu'on peut accomplir en Ramadan:

- 1.L'accomplissement de la prière, qu'elle soit obligatoire ou surérogatoire, notamment les prières nocturnes.
2. Le jeûne.
- 3.L'aumône



4. La lecture du Coran

5. La remémoration d'Allah

Adh-Dhahabi dit: « Au nom d'Allah, la récitation du 7^e du Coran au cours d'une prière nocturne en plus de la perpétuation des prières régulières, de celle de milieu de matinée, de celle faite pour saluer la mosquée, le tout accompagné de la répétition des dhikr reçus (du Prophète) au moment de se coucher comme au réveil et au sortir des prières prescrites et à l'aube, en plus de l'étude et l'application du savoir utile, la recommandation du bien , l'interdiction du mal, l'orientation et la conscientisation de l'ignorant, le découragement du pervers,etc. tout en observant les prières obligatoires en groupe et en toute humilité et en toute tranquillité inspirée par la croyance qui pousse à accomplir les devoirs et éviter les péchés majeurs tout en multipliant les invocations , demandes de pardon, aumônes, actes visant à entretenir les liens de parenté dans l'humilité et la sincérité ; tout cela constitue (dit-il) d'importantes occupations qui marquent la conduite des Gens de la droite, les pieux alliés d'Allah. » Voir *Siyarou alaam an-Noubalaa* (3/84)

Voir pour davantage d'oeuvres pies dans les réponses données à la question n°[26242](#) .

Allah le sait mieux.